


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*




**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**COMITÉ PYRÉNÉES
ATLANTIQUES**
FFHANDBALL 



GROUPE SECTION SPORTIVE HANDBALL 2025 - 2026

SECTION SPORTIVE HAND-BALL

COLLEGE JEANNE D'ALBRET

Dossier de candidature :

Rentrée 2026-2027

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Ecole ou collège d'origine et classe :

Club :

Poste :

ECHÉANCIER DES MODALITÉS D'INSCRIPTION

La section sportive handball est proposée au collège Jeanne d'Albret en partenariat avec le comité départemental de Handball 64, et le club de Handball Pau Nousty.

En 2025/2026, vingt-six élèves, de la 6^e à la 3^e, sont inscrits à cette section.

La section sportive est coordonnée par Mme Ciers Professeur d'EPS, qui encadre deux séances hebdomadaires.

Le programme hebdomadaire est réparti en 2 entraînements de 1h30 (1h20 effective + le temps de vestiaire) pendant le temps scolaire. Des compétitions UNSS ont parfois lieu le mercredi après-midi (seulement 4 à 5 dans l'année), ces compétitions sont **obligatoires** dans le cursus du joueur de section sportive.

Du point de vue scolaire, les élèves sont inscrits dans une classe correspondant à leur niveau, avec des élèves handballeurs et des élèves non-handballeurs. Ils ont exactement le même emploi du temps que les autres, avec les deux entraînements en plus (3h00).

À la fin de l'année « test » de 6^e, votre enfant pourra décider d'arrêter ou de poursuivre la section sportive pour trois années supplémentaires, jusqu'en 3^e, avec le même degré d'engagement (2 entraînements hebdomadaires et 4 à 5 compétitions annuelles).

Étape 1 : vous retournez le dossier de candidature dûment rempli au collège Jeanne d'Albret avant le 15 juin 2026 (à l'attention de Mme CIERS, professeur d'éducation physique et sportive).

Étape 2 : l'équipe éducative se réunit à réception des dossiers afin de les étudier et juger du degré de motivation de votre enfant pour intégrer la section sportive

Étape 3 : le collège Jeanne d'Albret confirme ou pas que votre enfant est intégré à l'option Handball

Étape 4 : vous validez l'inscription définitive auprès du collège Jeanne d'Albret.

Pièces à retourner par courrier postal ou par mail : ce.0640227z@ac-bordeaux.fr

(à l'attention de Mme Ciers, professeur d'éducation physique et sportive responsable de l'option) :

- L'engagement de la section sportive
- La fiche « RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS »
- La fiche « RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES »
- La fiche « RENSEIGNEMENTS SPORTIFS »
- Les bulletins des deux premiers trimestres de l'année en cours (si élève en collège)
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse de la famille (utilisée pour la réponse du collège)

Coordonnées du collège :

Collège Jeanne d'Albret

Avenue des Lauriers

64015 PAU

Tél : 05 59 30 13 37 E-mail : ce.0640227z@ac-bordeaux.fr



CHARTRE SECTION SPORTIVE HAND-BALL

COLLEGE JEANNE D'ALBRET

Rentrée 2026-2027

Étant intégré dans une classe section sportive Handball pour l'année scolaire 2026-2027, je m'engage :

- 1) **A avoir une attitude et une conduite irréprochables** au sein de l'établissement, comme aux entraînements de la Section Sportive Handball : être respectueux envers mes camarades et les adultes, faire preuve d'un esprit sportif, honnête et loyal.
- 2) **A être présent, assidu et ponctuel à tous les entraînements et à toutes les compétitions du mercredi après-midi**, le temps de la Section Sportive Handball faisant partie intégrante de l'emploi du temps scolaire.
- 3) **La section handball du collège fonctionne dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)**
- 4) **L'adhésion à l'UNSS, d'un montant de 30 €, est requise pour prendre part aux compétitions de la section. Cette adhésion sert avant tout à couvrir l'élève en assurance et à l'autoriser à participer aux rencontres de la section handball prévues dans l'année (4 à 5 matchs environ).**
- 5) A adopter une attitude et un comportement propice au travail et au progrès pour favoriser la réussite scolaire et sportive : écouter et appliquer les consignes, ne pas parler en même temps que le professeur.
- 6) A respecter le matériel, à entretenir celui qui m'est confié et participer à son rangement.
- 7) A avoir le matériel nécessaire à la pratique de l'activité Handball dans des conditions optimales de sécurité (chaussures de handball, short, maillot ou t-shirt et de l'eau).
- 8) **A m'investir avec motivation, sérieux et dynamisme tant dans les entraînements que dans les compétitions.**

SIGNATURES du représentant légal et de l'élève :

SIGNATURE de l'élève :

SIGNATURE responsable de la section :

Date :

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

IDENTITE DU CANDIDAT(E)

NOM : **PRENOM :**

Date de naissance : A : Nationalité :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TEL DOMICILE :

TEL PORTABLE :

Mail du candidat :

Coller une photo
d'identité

RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

(Les renseignements d'ordre confidentiel fournis ci-dessous ne sont connus que du responsable de la section)

NOM DU PERE :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TEL DOMICILE :

TEL PORTABLE PERE : Mail :

PROFESSION : TEL PRO :

NOM DE LA MERE :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TEL DOMICILE :

TEL PORTABLE MERE : Mail :

PROFESSION : TEL PRO :

Éléments familiaux que les parents souhaiteraient porter à la connaissance du responsable de la section :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

TAILLE :

POIDS :

VECU DANS L'ACTIVITE HAND-BALL :

Débutant(e) Pratique en cours d'EPS Pratique à l'UNSS Pratique en club

SI JOUEUR EN CLUB, MERCI DE PRECISER LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSOUS :

POSTE(S) OCCUPE(S) : 1/..... 2/.....

IDENTITE DU CLUB :

Responsable de l'école de hand-ball :

NOM – PRENOM :

Tel : e-mail :

Educateur(s) de la catégorie :

NOM – PRENOM :

Tel : e-mail :

SELECTION COMITE DU BEARN oui non